

PROFITER DE L'ESPACE SOUS UNE LIGNE À HAUTE-TENSION POUR CRÉER DES MILIEUX HUMIDES

PROPOSER DE NOUVEAUX HABITATS AQUATIQUES POUR LES AMPHIBIENS PRÉSENTS DANS LES MILIEUX NATURELS À PROXIMITÉ

Peu de zones humides fonctionnelles sont présentes pour les amphibiens dans l'espace portuaire. De plus, les milieux sont très fragmentés (routes, chemins de fer...) et empêchent ainsi les animaux de rejoindre des sites de reproduction présents dans les milieux naturels alentours.

Il existe une ligne à haute-tension, située à l'ouest de la rue de la Rochelle, entre une ligne de chemin de fer désaffectée et la Réserve Naturelle (RN) du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/ Illkirch-Graffenstaden. Elle serait un lieu stratégique où créer une mare. Les trois espèces d'amphibiens présentes en 2019 dans la RNN pourraient venir s'y reproduire.

Avec la mise en place en parallèle d'une prairie fleurie, c'est tout un nouvel écosystème qui pourrait bénéficier aux amphibiens, à l'entomofaune et à toute la faune locale qui utilise les mares.

Créer une mare naturelle



1

Prérequis :

La création d'une mare à cet endroit ne doit pas entrer en conflit avec les mesures de gestion obligatoires sous une ligne à haute-tension.

Modalités :

- Une superficie de 100m² minimum pour une profondeur d'au moins 1,5 m sont des conditions nécessaires pour permettre un maintien en eau de la mare et le développement complet des pontes d'amphibiens.
- Une faible pente des berges favorise le passage des amphibiens.
- Aucun poisson ne doit être introduit : leur présence empêche le succès de reproduction des amphibiens.
- Des gîtes (tas de cailloux ou de bois) seront disposés dans et en bordure de la mare afin de servir de refuge aux amphibiens.
- Les résidus issus du creusement de la mare peuvent être disposés à proximité de celle-ci sous forme de petits talus à caractère pionnier.

Points de précaution :

- Vérifier la nature du sol pour confirmer le choix d'une mare « naturelle » : présence d'une nappe phréatique accessible en creusant et/ou un sol permettant une certaine imperméabilité de la mare.
- A contrario, une mare dite artificielle pourrait être créée. La présence d'une écologue le jour des travaux est préconisée.

Liste indicative d'acteurs à impliquer dans la réflexion/réalisation :

- Eurométropole de Strasbourg en tant que gestionnaire de la RN
- Port Autonome de Strasbourg
- Structure labellisée QualiPaysage pour les aménagements écologiques.

Budget :

- Environ 1500 à 2000€ pour une mare naturelle de 100m²
- Environ 3000 à 4000 € pour une mare artificielle (béton ou bâche)

Suivi des sites/entretien à prévoir :

- 3 passages/an pendant 3 ans par des écologues pour effectuer un suivi des espèces d'amphibiens.
- Un entretien régulier de la mare en automne ou hiver (tous les 2-3 ans en général) sera nécessaire pour empêcher sa fermeture naturelle. Celui-ci pourrait être réalisé par le gestionnaire de la Réserve Naturelle.

Fréquence de révision de l'action :

Si la mare est fonctionnelle, d'autres mares peuvent être créées à proximité directe (sous la ligne à haute-tension) ou indirecte (dans le massif forestier de la Réserve Naturelle) afin de constituer un réseau d'habitats aquatiques.

